

**Dahir portant promulgation de la loi
n° 08-24 portant approbation de l'Accord
entre le gouvernement du Royaume du
Maroc et le gouvernement de la République
de Gambie relatif à l'assistance mutuelle
entre leurs administrations douanières, fait à
Dakhla le 25 janvier 2024.**

**Dahir n°1-25-26 du 21 chaabane 1446
(20 février 2025) portant promulgation de la loi n°08-24
portant approbation de l'Accord entre le gouvernement
du Royaume du Maroc et le gouvernement de la
République de Gambie relatif à l'assistance mutuelle
entre leurs administrations douanières, fait à Dakhla le
25 janvier 2024.¹**

LOUANGE A DIEU SEUL !

(Grand Sceau de Sa Majesté Mohammed VI)

Que l'on sache par les présentes - puisse Dieu en élever et en fortifier la teneur !

Que Notre Majesté Chérifienne,

Vu la Constitution, notamment ses articles 42,50 et 55(paragraphe 2),

A DÉCIDÉ CE QUI SUIT :

Est promulguée et sera publiée au Bulletin officiel, à la suite du présent dahir, la loi n° 08-24 portant approbation de l'Accord entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République de Gambie relatif à l'assistance mutuelle entre leurs administrations douanières, fait à Dakhla le 25 janvier 2024, telle qu'adoptée par la Chambre des représentants et la Chambre des conseillers.

Fait à Rabat, le 21 chaabane 1446 (20 février 2025).

Pour contreseing :

Le Chef du gouvernement,

AZIZ AKHANNOUCH.

1- Bulletin officiel N° 7384 – 5 ramadan 1446 (6-3-2025), p 375.

LOI N° 08-24
PORTANT APPROBATION DE L'ACCORD ENTRE LE
GOUVERNEMENT DU ROYAUME DU MAROC ET LE
GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DE GAMBIE, RELATIF A
L'ASSISTANCE MUTUELLE ENTRE LEURS ADMINISTRATIONS
DOUANIERES, FAIT A DAKHLA LE 25 JANVIER 2024

Article unique

Est approuvé l'Accord entre le gouvernement du Royaume du Maroc et le gouvernement de la République de Gambie relatif à l'assistance mutuelle entre leurs administrations douanières, fait à Dakhla le 25 janvier 2024.

Le texte en langue arabe a été publié dans l'édition générale du Bulletin officiel n° 7384 du 5 ramadan 1446 (06 mars 2025).